PROGRAMME D'ACTIVITÉS - Mercredis de septembre à décembre 2020 sur le thème « Les mercredis au fil de l'eau... »

SEPTEMBRE 2020	Mercredi 02/09	Mercredi 09/09	Mercredi 16/09	Mercredi 23/09	Mercredi 30/09
Matin			☐ Club « Art Déco » du CP au CM2 - 12 enfants		
Repas	☐ Pique-nique à fournir par les familles				
Après-midi					

OCTOBRE 2020	Mercredi 07/10	Mercredi 14/10
Matin	☐ Club « Art Déco »	
Repas		
Après-midi		

NOVEMBRE 2020	Mercredi 04/11	Mercredi 11/11	Mercredi 18/11	Mercredi 25/11
Matin	☐ Club « Art Déco »			
Repas	☐ Pique-nique à fournir par les familles	Férié		
Après-midi				

DECEMBRE 2020	Mercredi 02/12	Mercredi 09/12	Mercredi 16/12
Matin	☐ Club « Art Déco »		
Repas			
Après-midi			

DU CP AU CM2

Club « Art Déco » du 16 septembre au 16 décembre 2020 de 9h30 à 11h : réalisation d'origamis, de macramés, d'objets en pâte fimo et de boules de Noël. 12 enfants sur inscription

Chaque mercredi, votre enfant doit apporter sa casquette ou son bonnet (selon la saison), sa gourde ou une petite bouteille d'eau et des chaussures fermées.

Votre enfant participera à des activités manuelles, de la motricité, des jeux extérieurs, de l'expression corporelle dans le respect des gestes barrière et du protocole sanitaire, si cela est toujours d'actualité. Les enfants animeront un spectacle dédié aux enfants qui clôturera les mercredis de cette période.

PIQUE-NIQUES

Le 02/09 et le 04/11/2020 : pique-nique à fournir par les familles dans une glacière individuelle avec un bloc de glace.

Cochez les cases pour inscrire votre enfant et n'oubliez pas de reporter ces dates sur votre agenda.

Partie à conserver

Nom de l'enfant : .....

Prénom : .....

Âge : ..... Niveau de classe actuel : .....

Commune de résidence : .....

Préinscription Mercredis de septembre à décembre 2020 Sur le thème : « Les mercredis au fil de l'eau... »

☐

SEPTEMBRE 2020	Mercredi 02/09	Mercredi 09/09	Mercredi 16/09	Mercredi 23/09	Mercredi 30/09
Matin			☐ Club « Art Déco » du CP au CM2 - 12 enfants		
Repas	☐ Pique-nique à fournir par les familles				
Après-midi					

OCTOBRE 2020	Mercredi 07/10	Mercredi 14/10
Matin	☐ Club « Art Déco »	
Repas		
Après-midi		

NOVEMBRE 2020	Mercredi 04/11	Mercredi 11/11	Mercredi 18/11	Mercredi 25/11
Matin	☐ Club « Art Déco »			
Repas	☐ Pique-nique à fournir par les familles	Férié		
Après-midi				

DECEMBRE 2020	Mercredi 02/12	Mercredi 09/12	Mercredi 16/12
Matin	☐ Club « Art Déco »		
Repas			
Après-midi			

DU CP AU CM2

Club « Art Déco » du 16 septembre au 16 décembre 2020 de 9h30 à 11h : réalisation d'origamis, de macramés, d'objets en pâte fimo et de boules de Noël. 12 enfants sur inscription

Chaque mercredi, votre enfant doit apporter sa casquette ou son bonnet (selon la saison), sa gourde ou une petite bouteille d'eau et des chaussures fermées.

Votre enfant participera à des activités manuelles, de la motricité, des jeux extérieurs, de l'expression corporelle dans le respect des gestes barrière et du protocole sanitaire, si cela est toujours d'actualité. Les enfants animeront un spectacle dédié aux enfants qui clôturera les mercredis de cette période.

PIQUE-NIQUES

Le 02/09 et le 04/11/2020 : pique-nique à fournir par les familles dans une glacière individuelle avec un bloc de glace.

Cochez les cases pour inscrire votre enfant et n'oubliez pas de reporter ces dates sur votre agenda.

Je soussigné(e) :.....

responsable de l'enfant : .....

certifie exacte son inscription aux dates indiquées.

Date : Signature :

Partie à retourner, dûment complétée

PROGRAMME & PREINSCRIPTION
MERCREDIS DE SEPTEMBRE A DECEMBRE 2020

Thème : « Les mercredis au fil de l'eau… »

Madame, Monsieur,

Pour améliorer les conditions d'accueil de votre enfant, et nous permettre de ne pas dépasser notre capacité d'accueil, nous vous remercions de retourner le formulaire de préinscription dûment rempli.

Pour avoir accès aux activités de l'accueil de Loisirs il faut :
- Être âgé de 3 ans minimum jusqu'à 11 ans ;
- Avoir rempli la fiche annuelle d'inscription ;
Se préinscrire jusqu'à la date limite.
L'association des Francas de Saint-Juéry se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Tout enfant non préinscrit dans les délais sera mis sur liste d'attente, et accueilli en fonction de la limite réglementaire fixée par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations. Nous vous remercions pour votre participation.

L'équipe d'animation

Cadre réservé à l'administration - Ne pas renseigner

MERCREDIS DE SEPTEMBRE A DECEMBRE 2020

PAYÉ	PAYÉ
LE : / /	LE : / /
C : ☐	C : ☐
E : ☐	E : ☐

FRANCAS DE SAINT-JUERY – **Espace Victor Hugo - Côte des Brus – 81160 SAINT-JUERY**
Tél. : 05 63 45 35 91
contact@francasdesaintjuery.fr http://www.francasdesaintjuery.fr
N° SIRET : 339 698 920 00024 CODE APE : 9499 Z
Association déclarée à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations,
Conventionnée par les Municipalités de Saint-Juéry et Cunac et la Caisse d'Allocations Familiales du Tarn

Organisation d'une journée à l'Accueil de Loisirs

07h30 - 09h00	- Accueil des enfants. - Petits jeux.
09h00 - 11h30	Temps d'activités.
11h30 - 12h30	Accueil de midi pour les enfants qui ne mangent pas.
11h30 - 13h30	Repas pour les enfants.
13h30 - 14h00	- Accueil des enfants. - Sieste.
14h00 - 18h30	- Temps d'activités. - Goûter pour les enfants. - Temps libre et départ échelonné des enfants...

Préinscription à retourner impérativement au bureau de l'association des Francas **jusqu'au vendredi 21 août 2020.** Pour toute modification, merci de prévenir le secrétariat ou la personne responsable des mercredis au plus tard **48 heures ouvrées avant 10 heures.**
Tout désistement sera facturé sauf sur présentation d'un certificat médical.

FRANCAS DE SAINT-JUERY – **Espace Victor Hugo - Côte des Brus – 81160 SAINT-JUERY**
Tél. : 05 63 45 35 91
contact@francasdesaintjuery.fr http://www.francasdesaintjuery.fr
N° SIRET : 339 698 920 00024 CODE APE : 9499 Z
Association déclarée à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations,
Conventionnée par les Municipalités de Saint-Juéry et Cunac et la Caisse d'Allocations Familiales du Tarn